

Chambre des communes

M. l'Orateur: Qu'on appelle les députés.

(La motion de M. Coates, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 68)

POUR

Messieurs

Alexander	Jelinek	Munro
Alkenbrack	Johnston	(Esquimalt-Saanich)
Baker	Jones	Murta
(Grenville-Carleton)	Kempling	Neil
Baldwin	Knowles	Nowlan
Beatty	(Winnipeg-	Oberle
Brisco	Nord-Centre)	O'Sullivan
Clark	Knowles	Paproski
(Rocky Mountain)	(Norfolk-Haldimand)	Patterson
Clarke	Korchinski	Peters
(Vancouver Quadra)	Lambert	Pigott (M ^{me})
Coates	(Edmonton-Ouest)	Reynolds
Cossitt	La Salle	Ritchie
Crosbie	Lawrence	Roche
Crouse	Leggatt	Rynard
Darling	MacDonald	Saltsman
Ellis	(Egmont)	Schellenberger
Epp	MacDonald (M ^{lle})	Scott
Firth	(Kingston	Stanfield
Forrestall	et les Îles)	Stevens
Fraser	Mazankowski	Symes
Friesen	McCain	Towers
Gillies	McCleave	Whiteway
Graffley	McGrath	Whittaker
Hnatyshyn	McKinnon	Wise
Holmes	Mitges	Woolliams—69.
Jarvis	Muir	

CONTRE

Messieurs

Abbott	Drury	Lumley
Allmand	Duclos	MacDonald
Anderson	Dupras	(Cardigan)
Andras	Duquet	Macdonald
(Port Arthur)	Ethier	(Rosedale)
Andres	Faulkner	MacEachen
(Lincoln)	Fleming	MacGuigan
Appolloni (M ^{me})	Flynn	Marceau
Baker	Foster	Marchand
(Gander-Twillingate)	Fox	Martin
Beaudoin	Gauthier	McRae
Béchar	(Ottawa-Vanier)	Milne
Bégin (M ^{lle})	Gendron	Nicholson (M ^{lle})
Blais	Gillespie	O'Connell
Blaker	Goodale	Parent
Blouin	Goyer	Pearsall
Boulanger	Gray	Pelletier
Breau	Guay	Pinard
Buchanan	(Saint-Boniface)	Portelance
Bussièrès	Guilbault	Poulin
Caccia	Haidasz	Prud'homme
Cafik	Harquail	Railton
Campagnolo (M ^{me})	Herbert	Raines
Campbell	Holt (M ^{me})	Reid
(LaSalle-Emard-Côte	Hopkins	Roberts
Saint-Paul)	Horner	Robinson
Caron	Kaplan	Rooney
Chrétien	Lachance	Roy
Clermont	Lajoie	(Laval)
Comtois	Lamontagne	Sauvé (M ^{me})
Condon	Landers	Sharp
Corbin	Langlois	Smith
Cullen	Laniel	(Saint-Jean)
Cyr	Lapointe	Stanbury
Danson	Lavoie	Stewart
Daudlin	Leblanc	(Cochrane)
Dawson	(Laurier)	Stollery
De Bané	Lee	Tessier
Demers	Lefebvre	Trudeau
Dionne	Loiselle	Turner
(Northumberland-	(Chambly)	Watson
Miramichi)	Loiselle	Yanakis
Douglas	(Saint-Henri)	Young—112.
(Bruce-Grey)		

[M. l'Orateur.]

● (1550)

M. l'Orateur: Je déclare donc la motion rejetée.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 577, 886, 1797, 2080, 2241, 2284, 2330, 2345, 2385, 2436, 2444, 2445 et 2466.

[Texte]

LE RECENSEMENT DE 1976

Question n° 577—**M. Reynolds:**

1. Combien a coûté le recensement de 1976?

2. a) Combien de personnes ont été employées pour aller de porte en porte distribuer les formulaires de recensement, b) combien en coûta-t-il pour les embaucher, c) quelle a été ou est la durée de leur emploi, d) quand prend-il fin?

3. a) Pourquoi fournit-on un crayon avec chaque formulaire de recensement, b) combien ont coûté ces crayons, mis à part le coût total du recensement?

4. a) Pourquoi a-t-on choisi le 1^{er} juin comme jour du recensement, b) combien en a-t-il coûté pour faire annoncer par les organes d'information que le 1^{er} juin serait le jour du recensement?

M. Hugh Poulin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: 1. D'après les estimations, le recensement de 1976 a coûté 28 millions de dollars. La majeure partie de cette somme représente les traitements versés aux 33,000 personnes qui ont été engagées pour recueillir les données de recensement auprès des chefs de ménage dans tout le Canada. Il en coûtera environ 32.5 millions de dollars sur une période de 4 ans pour dépouiller et diffuser les renseignements (plus de 300 millions d'éléments d'information) sous forme de statistiques à la portée de tous au moyen de supports comme des publications, des microfilms et des bandes pour ordinateur, et pour évaluer les résultats de façon à fournir les renseignements de base nécessaires à l'amélioration des recensements futurs. La planification du recensement, qui englobe l'essai de nouvelles méthodes sur le terrain, la conception et l'impression des questionnaires et les nombreux travaux de préparation coûteront près de 20 millions de dollars sur une période de 5 ans. Une partie de cette somme a été versée sous forme de traitements et a servi à l'achat de matériel et fournitures à des fournisseurs canadiens. Le coût estimatif total du recensement, soit 81 millions de dollars, sera acquitté sur une période de 9 ans, ce qui représente un déboursé d'environ 40c. par habitant par année.

2. a) Environ 30,000 personnes. b) Le coût total de rémunération des quelque 30,000 représentants du recensement se chiffre à environ \$11,000,000, ce qui comprend les traitements versés pendant la période de formation. c) et d) Les représentants du recensement ont été recrutés en avril et les séances de formation (7 demi-journées) ont débuté en mai. La majorité des représentants du recensement devaient avoir terminé leur affectation la troisième semaine de juin.